



# Assemblée générale

Distr. limitée  
31 mars 2023  
Français  
Original : anglais

Soixante-dix-septième session

**Cinquième Commission**

Point 136 de l'ordre du jour

**Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif  
et financier de l'Organisation des Nations Unies**

**Projet de décision déposé par le Président**

**Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure**

**A**

L'Assemblée générale décide de reporter à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-dix-septième session l'examen des documents suivants :

*Point 136*

*Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies*

**Investir dans la prévention et la consolidation de la paix**

Rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans la prévention et la consolidation de la paix »<sup>1</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>2</sup>

**B**

L'Assemblée générale décide de reporter à la première partie de sa soixante-dix-huitième session l'examen des documents suivants :

*Point 138*

*Budget-programme de 2023*

**Plan d'équipement**

Rapport du Secrétaire général sur le plan d'équipement<sup>3</sup>

<sup>1</sup> [A/76/732](#).

<sup>2</sup> [A/76/821](#).

<sup>3</sup> [A/77/519](#).



Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>4</sup>

### **Stratégie Informatique et communications**

Rapport du Secrétaire général sur la stratégie Informatique et communications<sup>5</sup>

Rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>6</sup>

Note du Secrétaire général appelant l'attention sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La cybersécurité dans les entités des Nations Unies »<sup>7</sup>

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « La cybersécurité dans les entités des Nations Unies »<sup>8</sup>

---

<sup>4</sup> [A/77/7/Add.23.](#)

<sup>5</sup> [A/77/489.](#)

<sup>6</sup> [A/77/7/Add.22.](#)

<sup>7</sup> [A/77/88.](#)

<sup>8</sup> [A/77/88/Add.1.](#)